

## NOTES D'ENQUETE

PIGNANS (83) 03.06.2013

### 1. CONTEXTE

L'observation date du 3 juin 2013 vers 23h20 et a été rapportée au GEIPAN le 16 juillet 2013.

Depuis son balcon au premier étage, le T1 aperçoit au loin dans le ciel étoilé des lumières blanches (3 en triangle tout d'abord, puis 2 en biais) relativement basses sur l'horizon venant dans sa direction. Le témoin appelle sa femme (T2) qui filmera le phénomène avec un téléphone portable à partir de 23h26. Le T1 distingue entre ces lumières une forme sombre et plate. A un moment, ces 2 lumières en biais inclinés à 45° réalisent une permutation antihoraire de 180° comme représentée sur **le Document 1**. C'est ce comportement particulièrement atypique qui a poussé le témoin à déposer son témoignage auprès du GEIPAN.

Un seul questionnaire sera recueilli (celui du T1).

Aucun autre témoin n'a été trouvé dans le secteur malgré les nombreuses recherches de l'enquêteur.

Le comportement atypique du phénomène a poussé le T1 à témoigner au GEIPAN qui a jugé utile de faire un complément d'investigation en contactant l'enquêteur local qui a rencontré les témoins le 20 aout 2013 sur le lieu de l'observation dans des conditions météorologiques et d'horaires très similaires à celles de l'observation. Ce document reprend les notes de l'enquêteur.

### 1. DESCRIPTION DU CAS

Ce lundi soir du 3/6/2013, les témoins 1 et 2 passent leur soirée devant la télévision à leur domicile. Il est environ 23h20 lorsque le témoin1 sort sur son balcon fumer une cigarette tout en regardant le ciel, comme souvent. Sauf que ce soir-là, le témoin1 aperçoit alors 3 lumières fixes proches les unes des autres formant un triangle (pas un triangle isocèle) apparaît au loin (peut-être à 3 kms sur sa droite d'après son estimation).

Il pense d'abord à un avion mais au fur et à mesure que les lumières se rapprochent, il ne perçoit plus que 2 lumières fixes. Il appelle de suite sa compagne, le témoin 2.

L'objet continue à avancer dans la direction des témoins en se déplaçant assez lentement. Il y a 2 lumières, une à chaque extrémité et entre celles-ci, les témoins disent distinguer (bien ?) une forme sombre et plate (voir dessin réalisé par le témoin dans le **document 4**). L'objet se déplace en biais à 45° et très bas, peut être la même hauteur d'un immeuble de 5 étages selon les témoins.

Lorsque l'objet se trouve à environ 200m (distance estimée par les témoins), l'objet pivote sur lui-même à 180° si bien qu'il semble réapparaître dans sa position initiale (Voir point n°5 du document 1 ci-dessus).

L'objet survole ensuite un parking à environ 150m (Distance estimée) situé à droite des témoins, mais cohérent puisque ceux-ci disent bien distinguer la colline juste derrière.

L'objet avait l'air volumineux selon les témoins (entre 50 et 100m de long ?).

Il n'y avait aucun bruit : le témoin1 a cru entendre une espèce de sifflement mais pas le témoin2. (Remarque « sifflement » et « non pas bourdonnement »)

Ensuite, l'objet passant dans l'alignement du balcon et ne pouvant plus être suivi des yeux par les témoins, ces derniers changent de point d'observation. Ils se dirigent alors vers la fenêtre de leur cuisine (située du côté opposé au balcon : l'appartement est traversant). Le témoin1 demande au témoin2 de vite prendre le téléphone pour filmer.

L'objet semble alors changer de trajectoire puisque du côté opposé au balcon, l'objet refait face presque désormais aux témoins ; le témoin1 filme le PAN, ce qui ne lui est guère facile, car l'obligeant à se pencher dangereusement pour l'apercevoir. Il tend alors le bras ne sachant même pas si son téléphone arrive bien à « filmer l'ovni ».

Du coup, les témoins décident de descendre dans la rue mais « l'ovni » n'est plus là... Les témoins habitent en fait au premier étage et il ne leur faut que quelques secondes pour descendre.

Après visionnage de la vidéo, les témoins pensent qu'au moment où ils sont descendus « l'ovni » est passé au-dessus de leur appartement. Ce qui les confirme dans leurs dires, à savoir que le PAN repartait là d'où il venait.

## **RECONSTITUTION PAR LE TEMOIN 1**

**Document 1 :** Reconstitution réalisée sur une photo de jour, par le témoin1 montrant l'évolution du phénomène depuis son apparition jusqu'au moment où celui-ci a été perdu de vue lorsqu'il était sur son balcon. De 3 lumières, on passe à 2.

Le phénomène semble bien avancer bien vers l'observateur (à la condition que les lumières aient conservées le même écartement). Par la suite le PAN est passé de l'autre côté de l'appartement et a fait l'objet d'une courte vidéo.



**Document 1** : reconstitution du T1.

## VIDEO

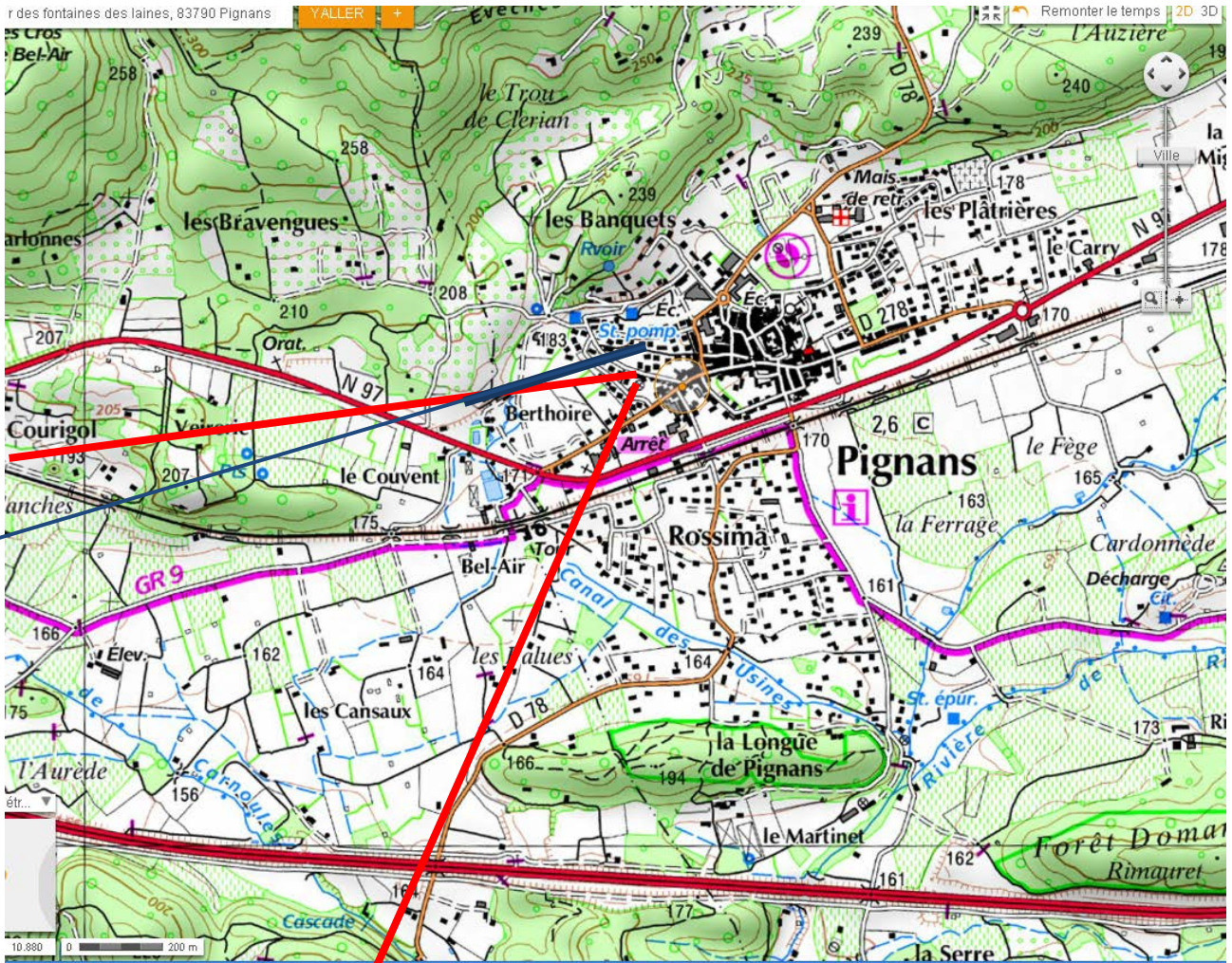
Sur la vidéo prise par les témoins, on voit très brièvement des lumières. Le témoin1 précise qu'en visionnant, entre 4 et 5 secondes et 6 et 7 secondes, on peut effectivement voir jusqu'à 4 et après 5 lumières. Effectivement les lumières sont visibles.

Si le film nous renseigne bien sur les lumières du supposé objet, il ne nous permet pas d'analyses poussées puisque déconnecté de l'environnement. En effet les témoins se sont limités à suivre le PAN lors de la réalisation de cette séquence vidéo.



## SITUATION GEOGRAPHIQUE

**Document 2 :** Carte IGN du village de Pignans (83) : en rouge l'angle de prise de vue de la photo (cf. Document 1) et en bleu épais la trajectoire approximativement visible du PAN et en bleu plus fin la trajectoire du PAN tout aussi possible dans la mesure où le PAN pourrait venir de plus loin.





**Document 3 :** Vue satellite de la partie Ouest du village de Pignans (83): Comme sur le document précédent en rouge l'angle de prise de vue de la photo à partir du balcon et en bleu épais la trajectoire approximative du PAN (difficile à positionner réellement de nuit).

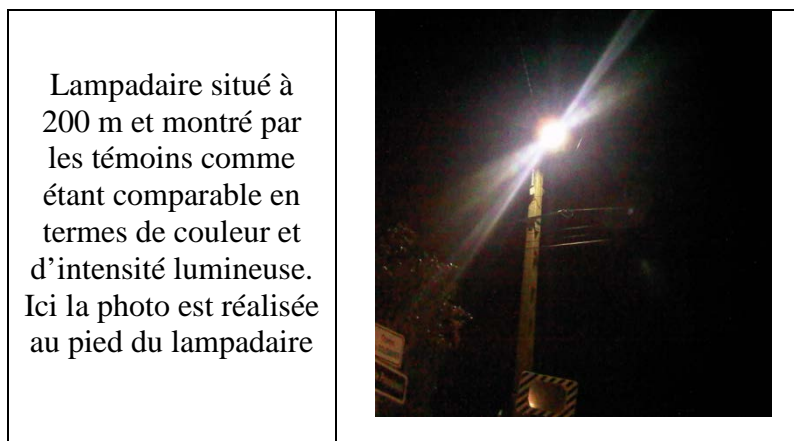


## 2. DEROULEMENT DE L'ENQUETE

### 4.1 Généralités :

L'enquêteur a rencontré séparément les témoins T1 et T2 le 20 Aout 2013 et a procédé à un entretien cognitif auxquels ceux-ci se sont volontiers prêtés. Les témoins sont sincères dans leurs discours et cherchent à comprendre ce qu'ils ont vu tout en restant persuadés qu'il « existe des ovnis dont on ne parle pas ». Lors de l'entretien sur le lieu de l'observation de nouveaux éléments sont confirmés ou infirmés :

- Les estimations de distance proposées par les témoins dans le rapport remis au GEIPAN et qui relèvent de leurs interprétations sont contestables. En se rendant sur le lieu initial de l'observation à savoir le balcon orienté à Sud-Ouest, on s'aperçoit que le PAN tel qu'il est décrit passe au sommet du palmier figurant sur la photo du **document1**, et donc de ce fait le PAN peut effectivement être passé au-dessus de la colline. Cet aspect là de nuit, n'était pas évident à percevoir.
- Les témoins confirment bien tous deux la reconstitution faite dans le document1, à savoir 3 lumières puis 2 avec le PAN avançant dans leur direction mais passant plus à leur droite. En effet la taille des points dessinés et l'écart entre ces points décrit bien une progression cohérente. La taille des lumières aurait doublé voire triplé entre le début de l'observation et la fin.
- Pour comparaison, la luminosité perçue serait comparable à celle d'un lampadaire que les témoins ont montré (lumière plus blanche que bleue). Ce lampadaire situé à 200 mètres, correspondrait à la taille des boules lumineuses perçues au plus fort de l'observation.



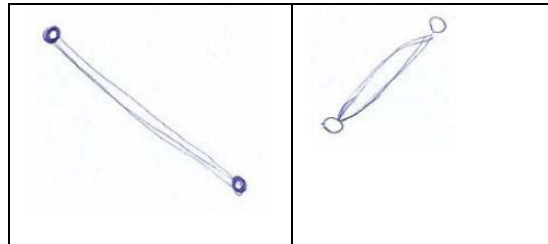
- Aux dires des témoins la durée de l'observation serait de l'ordre de 1 minute à 2minutes 30.
- Lors de l'entretien, les témoins indiquent avoir filmé quelques jours plus tard le 16 juin 2013 à 23H27, une lumière similaire : A l'examen du film à 40'' et 1'05'', on retrouve effectivement une lumière comparable.

### Remarques de l'enquêteur :

- Le pivotement de l'objet sur lui-même à 180° (Voir point n°5 du **document1**) se déroule au niveau sommital du palmier. De nuit, un léger vent (rafales à 17 km/h indiquées par la météo) est susceptible d'agiter significativement les feuilles du palmier et donc pourrait induire les témoins en erreur quand à l'appréciation d'une demi rotation. Celle-ci aurait duré de 3 à 5 secondes. Toutefois les témoins sont unanimes pour affirmer avoir vu cette rotation de 180°.

- La présence d'une structure entre les 2 lumières semble être perçue. Une certitude de nuit sur ce point n'est que très peu probable. Le PAN, tel que perçu et dessiné par le témoin 1 figure sur le **document 4** ci-après : (hypothèse « à bout de bras »).

**Document 4 :**

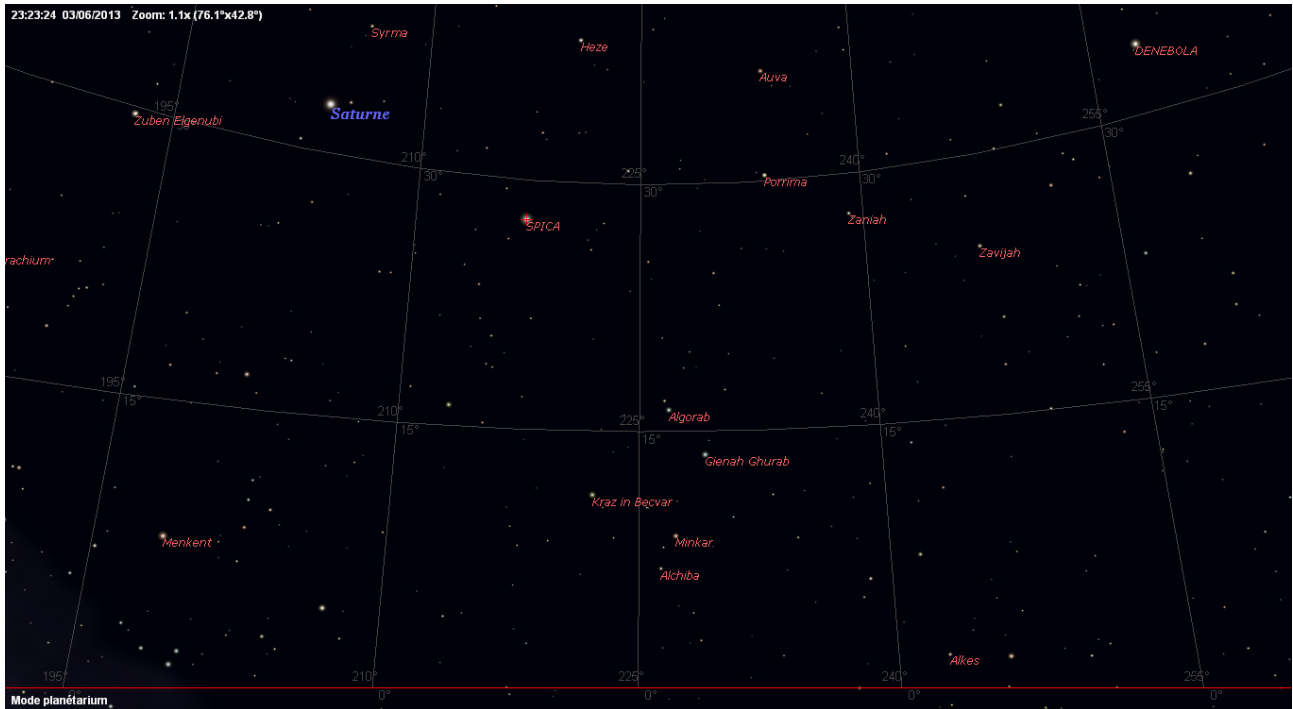


- Les témoins dans leurs déclarations indiquent que « *L'objet semble alors changer de trajectoire puisque du côté opposé au balcon, l'objet refait face presque désormais aux témoins ; le témoin 1 filme le PAN, ce qui ne lui est guère facile, car l'obligeant à se pencher dangereusement pour l'apercevoir. Il tend alors le bras ne sachant même pas si son téléphone arrive bien à « filmer l'ovni ».* » Or dans cette seconde phase d'observation, force est de constater que les conditions d'observations ne se font pas dans des conditions optimales au risque de se défenestrer. Que l'interprétation qui est faite du retour de l'objet et du nombre de lumières passant à 4 ou 5 se fait surtout à partir de la vidéo réalisée. Sur ce point l'enquêteur émet certaines réserves. Il est difficile à la fois de filmer et d'observer.
- L'absence de nouveaux témoins ne permet aucune triangulation : de ce fait les données fournies par les 2 témoins n'autorisent pas de pousser l'analyse en profondeur. Tout au plus pouvons-nous dresser le rapide tableau ci-dessous et suggestionner des pistes de recherche, dans la mesure où ceux-ci indiquent que le phénomène serait de l'ordre de 2.5 à 5cm à bout de bras.

Distance observateur / objet	Taille du PAN possible	Altitude approx et possible en retenant une élévation de 20°	Hypothèse possible
30 mètres	8 à 15 cm	11 m	Jouet d'adolescent
60 mètres	15 à 30 cm	22 m	2 jouets ou Mini Drone
100 mètres	25 à 50 cm	36 m	Drone
200 mètres	50 cm à 1m	70 m	Drone
400 mètres	1 à 2 mètres	150 m	Drone / Aile volante
1000 mètres	2.5 mètres / 5 mètres	360 m	2 drones ou ailes volantes : peu probable d'embarquer une lumière de l'intensité décrite.
2000 mètres	5 à 10 mètres.	720 m	Un ou 2 hélicoptères
4000 mètres	10 à 20 mètres	1400 m	Un ou 2 hélicoptères
Au-delà			<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Hélicoptères</li> <li>➤ Avion : peu probable puisque trop proches</li> <li>➤ Satellites / Etoiles / Planètes.</li> </ul>

## 4.2 Etat du ciel au moment de l'observation :

La reconstitution avec WinStars ne nous apprend rien de plus mais il convient d'éviter toute méprise avec une étoile, planète ou satellite :



On note notamment dans le ciel les éléments suivants compatibles avec la hauteur et l'azimut de l'observation décrite.

Saturne	Magnitude 0.9
Spica	Magnitude 1.06

Des éléments qui de part leur magnitude et leur déplacement ne peuvent correspondre au témoignage.



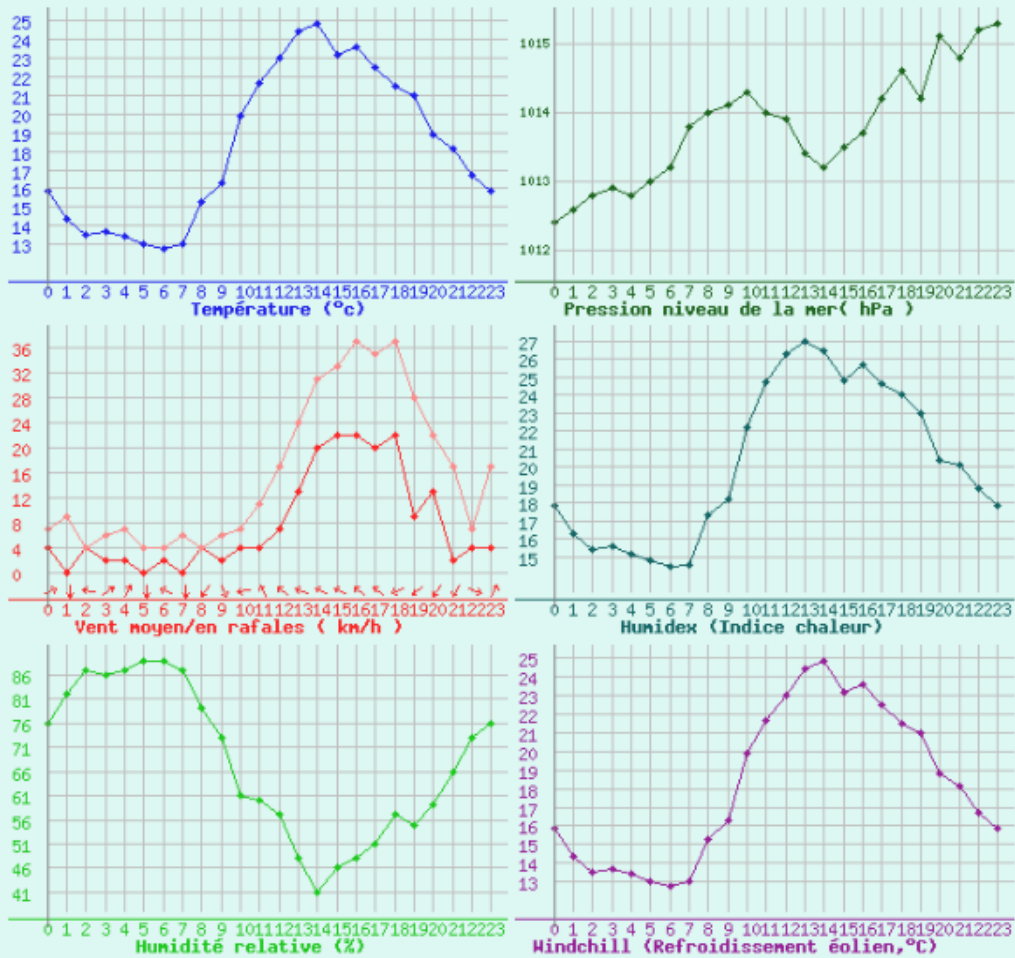
### 4.3 : Situation météo

## Tableau d'observations pour Le Luc - Cagnet des Maures (83) ( 80 m )

[ Carte ] - [ Clim. mensuelle ] - [ Observations d'aujourd'hui ] - [ Prévisions ]

<< lundi 3 juin 2013 >>

Station :  Date :



Température Maxi.	Température Mini.	Rafale maxi.	Précipitations 24h	Ensoleillement
24.9 °C	12.8 °C	37 km/h	0 mm	8.6 h

Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humidité	Humidex	Windchill	Vent (rafales)	Pression	Précip. mm/h
23 h			45 km	15.9 °C	76%	17.9	15.9 °C	↗ 4 km/h (17 km/h)	1015.3 hPa ↗	aucune
22 h			45 km	16.7 °C	73%	18.8	16.7 °C	→ 4 km/h (7 km/h)	1015.2 hPa ↗	aucune
21 h			45 km	18.1 °C	66%	20.1	18.1 °C	↙ 2 km/h (17 km/h)	1014.8 hPa ↗	aucune
20 h	6/8		10 km	18.9 °C	59%	20.4	18.8 °C	↙ 13 km/h (22 km/h)	1015.1 hPa ↗	aucune
19 h	6/8		10 km	21 °C	55%	23	21 °C	↙ 9 km/h (28 km/h)	1014.2 hPa ↗	aucune

Donc un beau ciel de nuit, mais une nuit un peu fraîche en ce lundi soir pour la saison, avec une humidité relative et un petit vent vers 20H, ce qui explique que peu de personnes s'éternisaient dehors : il est en effet coutume que les gens dans la région dinent dehors le soir à partir du mois de mai lorsque les conditions le permettent.

### 3. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1 et 2 (puisque ne formant qu'un seul groupe)

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75) )	Pignans (83)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Regardait la TV et sort fumer sur son balcon
B2	Adresse précise du lieu d'observation	43.30XXX Nord 6.22XXX Est
B3	Description du lieu d'observation	Balcon au 1 <sup>er</sup> étage puis dans la rue devant le domicile
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	03/06/2013
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	Entre 23:20:00 et 23:30:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	00 :02 :30 maximum
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	2 en tout
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Concubin
B9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	Changement de point d'observation
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Sa disparition
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Aucun
B14	Conditions météorologiques	Ciel dégagé, très bonne visibilité nocturne
B15	Conditions astronomiques	Sans incidence sur ce cas.
B16	Equipements allumés ou actifs	TV mais sans incidence
B17	Sources de bruits externes connues	Aboiements chiens
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1 seul
C2	Forme	3 lumières en Triangle, puis 2 inclinées à 45° environ
C3	Couleur	Blanche

C4	Luminosité	Celle d'un réverbère de ville visible à 200 mètres (cf doc4)
C5	Trainée ou halo ?	Aucun
C6	Taille apparente (maximale)	Impossible à déterminer
C7	Bruit provenant du phénomène ?	Aucun (Bourdonnement perçu incertain)
C8	Distance estimée (si possible)	Impossible à déterminer
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	240°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	20° (+ ou - 10°)
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	90°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	Impossible à déterminer
C13	Trajectoire du phénomène	Ligne droite et quasi retour en sens inverse
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	60%
C15	Effet(s) sur l'environnement	Aucun
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	Etude de la vidéo
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	Ovni
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	Fort
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	En avait vu déjà un auparavant
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI



## 4. HYPOTHESES ENVISAGEES

### HYPOTHESE « DRONE »

- Il existe sur Pignans (83) un spécialiste des drones mais qui s'avère ne pas être l'auteur de faits pouvant conduire à l'observation. Il confirme bien qu'un drone puisse avoir une lumière blanche pour une navigation en manuel, bleue en GPS, et violet en automatique/retour à la base de départ, ce qui corrobore bien le style de lumières perçues (blanche tirant sur le bleu).
- Ce style d'engin a une vitesse de l'ordre de 20 kms par heure et aurait pu franchir une distance de l'ordre de 300 à 600 mètres durant la durée de l'observation. Ce qui est tout à fait compatible avec la distance observée entre le terrain de sport (zone possible de décollage) et le domicile des témoins, qui est de l'ordre de 400 mètres environ (cf **Document 3** ci-dessus).
- Certes le gardien de cet ensemble sportif précise que la nuit le portail principal est fermé, et que personne ne peut accéder à cette espace : toutefois en en faisant le tour, on constate au sud de cet espace une partie du grillage coupé et que par voie de conséquence, il n'est pas à exclure qu'une personne (voire un petit groupe) puisse le 3/06/2013 se trouver sur ledit terrain à 23H passées. Il n'existe pas sur la commune de Pignans (83) une zone plane aussi propice au décollage et à l'évolution de drones.
- Parmi les engins volants à basse altitude, seul un drone serait susceptible de refaire un « retour base » comme l'indique les témoins. Le PAN serait venu vers eux un peu sur leur droite, serait passé dans l'axe de leur appartement et aurait fait une sorte de demi tour, si bien que le temps de descendre dans la rue, le PAN avait disparu. (Avec toutes les réserves d'usage quant à l'interprétation).
- Le fait que plusieurs lumières aient été aperçues, peut correspondre à plusieurs drones. Le drone s'élève désormais au rang de jouet et certains vols de groupe sont monnaie courante, du moins en vol de jour.
- L'absence de bruit perçu accrédirait cette hypothèse.

Toutefois quelques belles objections de taille concernant « l'hypothèse Drone »

- Le vol de drone n'est pas autorisé plus d'une demi-heure après le coucher du soleil et qui plus est, au dessus de zones habitées : un tel délit aurait pour conséquence la suppression de la licence de vol. Un professionnel que l'on suppose rationnel, ne jouerait pas ainsi avec le feu. Dans le cas d'un amateur (ou d'un groupe d'amateur) pourquoi pas ?
- Par ailleurs, au regard du coût des appareils et du risque supplémentaire d'accident lié au vol de nuit, ce point n'est également pas très rationnel, bien que rien ne soit à exclure en la matière.

### HYPOTHESE « AILE VOLANTE »

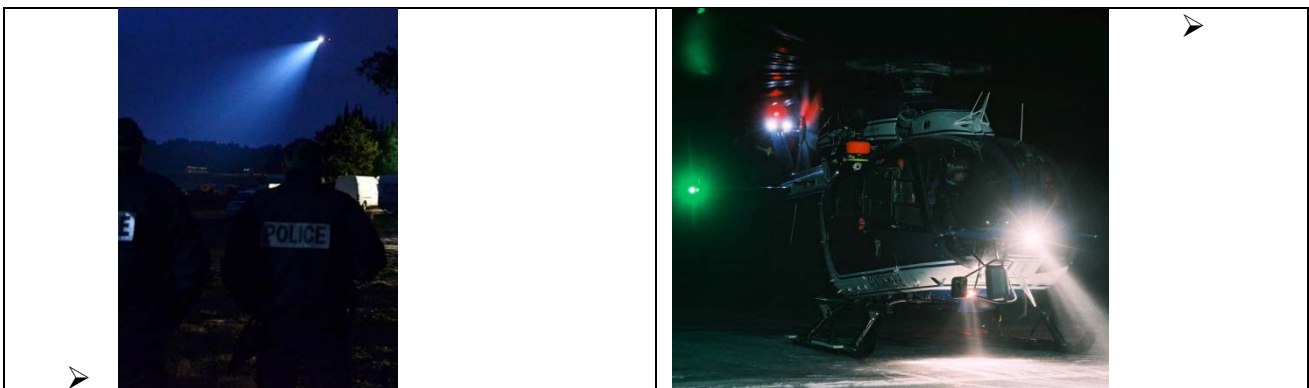
On se retrouve dans l'hypothèse du drone à la grande différence près que la vitesse est de l'ordre de 50 km/h : la distance parcourue durant le temps de l'observation serait alors comprise entre 800 et 2000 mètres. Le lieu de décollage pourrait ne plus être le terrain de

sport. Notons que bon nombre de modèles, se passent d'une rampe de décollage. (ex Aile EBEE).

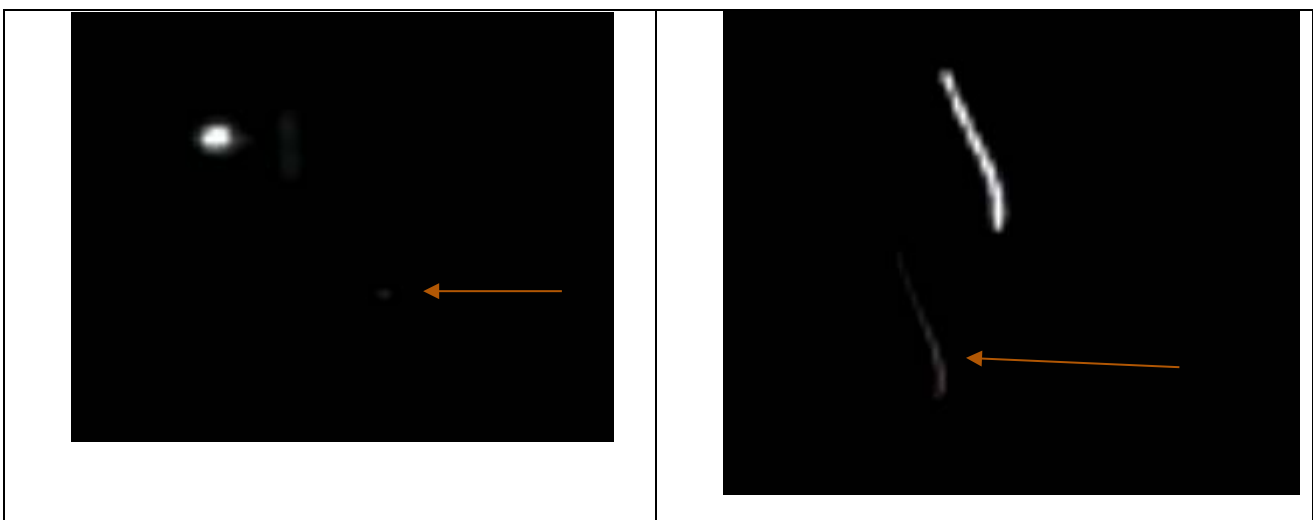
Toutefois à cette distance, la puissance des lumières perçues n'apparaît plus très cohérente avec l'observation : rappelons que les témoins font une comparaison avec un lampadaire.

#### **HYPOTHESE « HELICOPTERES »**

- Si désormais il s'avère que le PAN est beaucoup plus lointain, (d'une distance de plusieurs kilomètres des témoins, soit raisonnablement au moins 4 kms) l'hypothèse d'un groupe d'hélicoptères se déplaçant l'un par rapport à l'autre n'est pas à exclure.
- Certes, les lumières observées ne sont pas conformes à celle d'un hélicoptère en vol de nuit (lumières rouges et vertes de rigueur). Or, chaque hélicoptère est porteur d'un spot, et vu de face, le spot blanc beaucoup plus puissant, pourrait masquer lesdites lumières rouges et vertes.



- L'examen détaillé de la vidéo laisse en effet apparaître d'autres lumières pouvant tirer sur le rouge comme indiqué ci-dessous.



- De plus, la zone de Pignans (83) est constamment survolée à basse altitude par des hélicoptères : en venant du Sud Ouest (aérodrome à Cuers) et poursuivant la route en ligne droite, on vise la base d'hélicoptères du Cagnet des Maures. (voir le **document 5** ci-après)
- L'éloignement relatif et la configuration des lieux pourraient à eux seuls expliquer le silence apparent d'un groupe d'hélicoptère.

- Seule grande objection à cette hypothèse : le changement de direction que semblent indiquer les témoins. Lorsque ceux-ci sont sur leur balcon, « le PAN s'approche (comme venant du Sud-Ouest), et lorsqu'ils partent dans leur cuisine à l'opposée au balcon, le PAN semble avoir effectué un changement de direction pour repartir au Sud Sud-Ouest (200° ?) puisqu'il leur ferait face ». Et là ce ne serait plus 2 mais 5 lumières qui seraient aperçues. Donc pas de réelle explication sur la disparition du phénomène en soi si l'on prend à la lettre le témoignage. Or l'enquêteur réitère sur ce point les réserves mentionnées précédemment.
- Cependant toutefois, si un hélicoptère avait été vu de derrière puisque ayant dépassé les 2 témoins, le spot blanc aurait été moins visible et les lumières rouges et vertes plus visibles. Pas d'explication sur ce point. Les hélicoptères étaient-ils trop haut ? Les témoins cherchaient ils dans la bonne direction avec la bonne acuité visuelle ?
- Du fait du délai de plus d'un mois entre l'observation et le rapport, le GEIPAN n'a pu obtenir de trace radar d'éventuels aéronefs dans la zone.

### Document 5 :





**SYNTHESE DES HYPOTHESES :**

HYPOTHESE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
<b>Planète</b> <b>Etoile</b> <b>Satellite</b>	➤ Couleur et magnitude compatible dans certains cas de figure	➤ Reconstitution avec Winstar n'expliquant pas le phénomène ➤ Déplacement possible dans le ciel pour une lumière mais pas 3.	Nulle
<b>Avions</b>	➤ Type de lumière pouvant être compatible vue de loin.	➤ Lumières trop rapprochées (sauf exhibition du style de la patrouille de France mais vitesse trop élevée) ➤ Absence de bruit ➤ Changement de direction non expliqué (retour ?) ➤ Disparition du phénomène non expliqué	Très faible
<b>Lanternes thaï</b>	➤ Type de lumière compatible avec certaines lanternes.	➤ Vitesse du vent nulle ou presque 4 kms/h ; trajectoire non conforme.	Nulle
<b>Hélicoptères ou groupe d'hélicoptères</b>	➤ Présence d'un spot blanc pouvant masquer les lumières vertes et rouges. ➤ Phénomène cohérent en termes de distance, vitesse, altitude lors de la première phase d'observation	➤ Lumières non conformes ➤ Absence de bruit ➤ Changement de direction non expliqué (réserve) ➤ Disparition du phénomène non expliqué	Forte à 80%
<b>Drone</b>	➤ « Retour à la base » ➤ Lumières compatibles ➤ Phénomène pouvant être cohérent en termes de distance, vitesse, altitude	➤ Difficulté pour ne pas dire impossibilité d'avoir retrouvé l'auteur du vol ➤ Acte illégal et peu rationnel	Forte à Moyenne 70%
<b>Aile Volante</b>	➤ « Retour base ». ➤ Phénomène pouvant être cohérent en termes de distance, vitesse, altitude	➤ Difficulté pour ne pas dire impossibilité d'avoir retrouvé l'auteur du vol ➤ Lumières peu compatibles en termes d'intensité. ➤ Acte illégal et peu rationnel	Moyenne 40%

\*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ;

## 5. CONCLUSION

### CLASSIFICATION

Ce cas d'observation s'avère d'une très bonne consistance, avec deux témoins non indépendants et une vidéo de qualité médiocre, ne laissant aucun doute sur la réalité du phénomène, et avec une bonne estimation de sa trajectoire apparente.

L'étrangeté du cas s'avère faible puisque conforme au comportement de divers engins volants bien connus.

Malgré quelques points inexplicables, l'aspect constaté est conforme à celui d'un groupe d'hélicoptères.

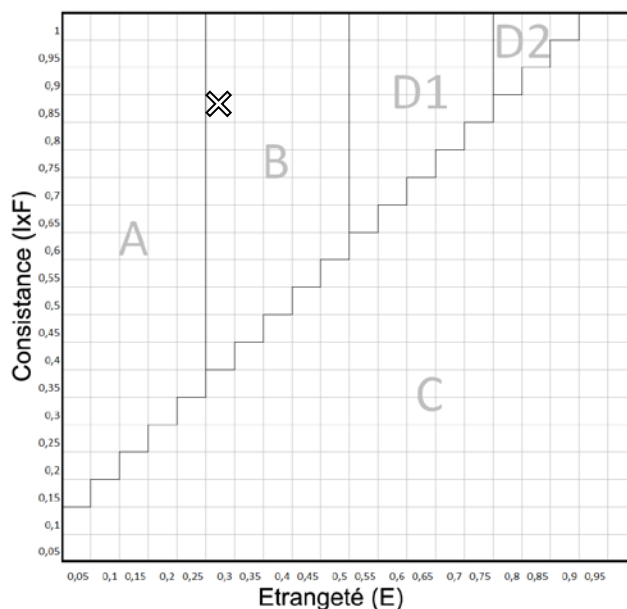
**Le GEIPAN classe ce cas « B » : observation probable d'hélicoptères en formation.**

CONSISTANCE<sup>(1)</sup> (IxF)

0.85

ETRANGETE<sup>(2)</sup> (E)

0.30



(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (*I*) fiables (*F*) recueillies sur un témoignage ( $C = I \times F$ ).

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.